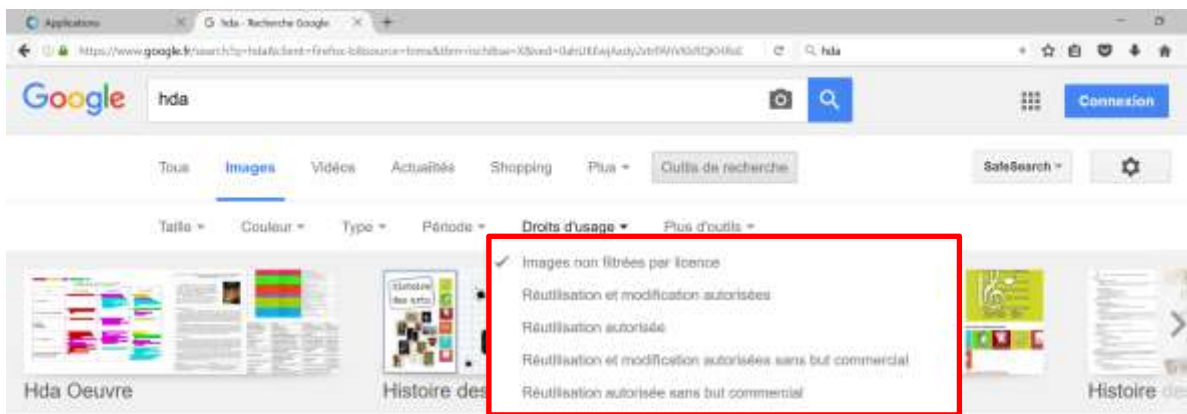
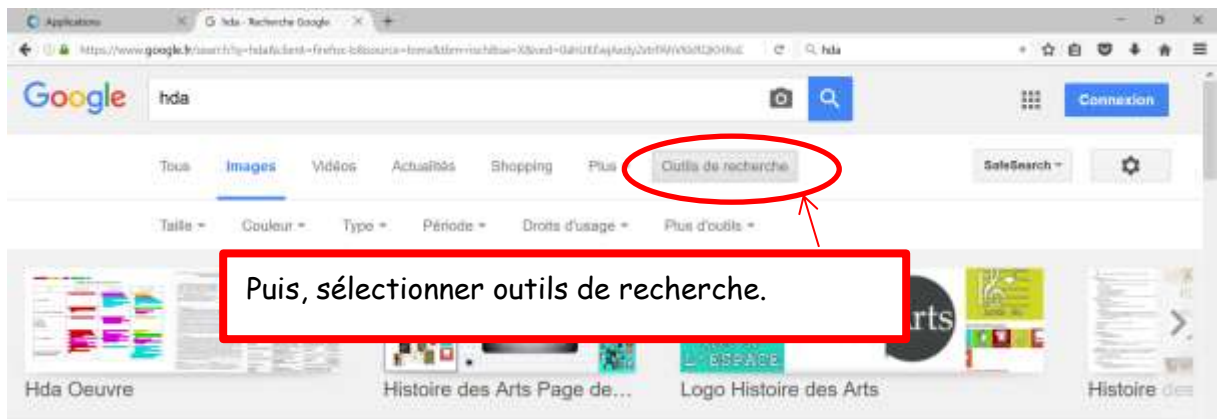
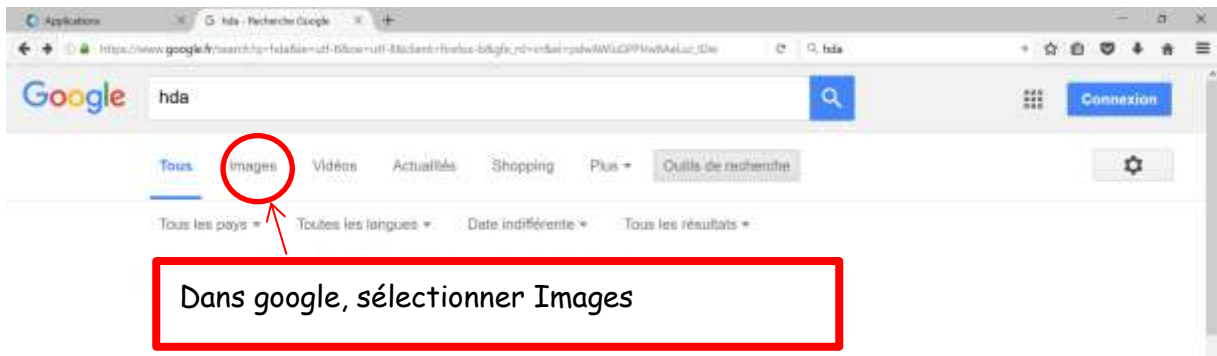


## Tutoriel pour trouver des documents libre de droits.



Il ne vous reste plus qu'à sélectionner les conditions de réutilisation. Pour pouvoir, travailler sur un document en classe ou le publier sur un site pédagogique, il doit être au minimum réutilisable (réutilisation autorisée)

Créative Commons propose des licences pour la mise à disposition d'œuvres en ligne.

Vous pouvez retrouver ces logotypes en dessous d'œuvres ou documents.

#### LES OPTIONS

Les auteurs ou titulaires des droits d'auteur peuvent choisir un ensemble de conditions qu'ils souhaitent appliquer à leurs œuvres.



**ATTRIBUTION** : Toutes les licences Creative Commons obligent ceux qui utilisent vos œuvres à vous créditer de la manière dont vous le demandez, sans pour autant suggérer que vous approuvez leur utilisation ou leur donner votre aval ou votre soutien.



**PAS D'UTILISATION COMMERCIALE** : Vous autorisez les autres à reproduire, à diffuser et (à moins que vous choisissiez 'Pas de Modification') à modifier votre œuvre, pour toute utilisation autre que commerciale, à moins qu'ils obtiennent votre autorisation au préalable.



**PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS** : Vous autorisez les autres à reproduire, diffuser et modifier votre œuvre, à condition qu'ils publient toute adaptation de votre œuvre sous les mêmes conditions que votre œuvre. Toute personne qui souhaiterait publier une adaptation sous d'autres conditions doit obtenir votre autorisation préalable.



**PAS DE MODIFICATION** : Vous autorisez la reproduction et la diffusion uniquement de l'original de votre œuvre. Si quelqu'un veut la modifier, il doit obtenir votre autorisation préalable.

Source : <http://creativecommons.fr/licences/>